

tion constitutionnelle, de la structure même du régime fédéral. C'est pourquoi je ne me laisse pas faire quand le premier ministre veut brouiller les pistes et qu'il dit: «Vous ne parlez pas du logement, vous parlez de la constitution.» Nous devons en parler aujourd'hui puisque ainsi le veut le ministre des Transports. Le ministre des Transports ne siège pas de ce côté-ci de la Chambre; il siège là-bas et il est de ceux qui connaissent le problème.

A la veille, ou presque, de la conférence constitutionnelle fédérale-provinciale, le ministre des Transports chargé du logement, et deuxième en importance dans le cabinet, déclare qu'il n'a pas confiance dans la position constitutionnelle adoptée par le premier ministre. S'il faut en croire le ministre, c'est cette position qui empêche le premier ministre et le gouvernement de prendre des mesures en matière de logement, de pollution, de rénovation urbaine, et d'un nombre de problèmes tout aussi importants et urgents. Pauvre Hamilton qui entretenait des espoirs de rénovation urbaine! Pauvre Vancouver et pauvre cité de Toronto! Et qui encore?

M. McGrath: Saint-Jean.

M. Alexander: Saint-Jean et Calgary. Je pourrais continuer à nommer des villes que la question concerne. Il y en a 300 environ. Ce sont des problèmes qui relèvent, en tout ou en partie, de la juridiction provinciale. S'il est exact que le premier ministre, dans le secret du cabinet, a pris position en disant que le gouvernement est empêché de traiter de ces questions, c'est une chose que le peuple canadien a le droit de savoir. Cette position sera-t-elle toujours la sienne? Est-ce l'attitude qui convient à un premier ministre alors qu'on nous dit que 80 p. 100 environ de notre population vont vivre dans des régions urbaines? Voilà les gens qui ont besoin d'être aidés, guidés, orientés en ce qui concerne ces problèmes. Le premier ministre acceptera-t-il toujours la position qui consiste à dire que le gouvernement ne peut venir en aide aux gens en raison de la constitution? S'il en est ainsi, que le premier ministre le leur dise: les Canadiens veulent le savoir aujourd'hui même.

Le Parlement a le droit de le savoir. Il nous faut des réponses aujourd'hui, si possible, et sinon, la semaine prochaine au plus tard. Nous savons qu'on n'a pas fait grand-chose pour dégager le goulot d'étranglement dans le domaine de l'habitation. Nous savons qu'on n'a pour ainsi dire rien fait dans le domaine de la rénovation urbaine et des logements sociaux. Nous savons qu'il ne se construit pas assez de maisons, et que les familles à revenu modique ne peuvent se permettre d'acheter celles qu'on construit. Nous savons que la spéculation a beau jeu, qu'elle règne suprême

dans le domaine du regroupement des terrains; c'est un des principaux facteurs de l'inflation.

Le ministre avait des solutions à proposer à ces problèmes, mais on n'en a pas tenu compte. Le premier ministre a adopté l'attitude selon laquelle la pollution, le logement, la rénovation urbaine et les questions semblables ne relèvent pas de sa juridiction. Comment peut-il justifier ce dégagement à l'heure actuelle? Comment diable peut-il adopter cette attitude?

Une voix: Il dit qu'il n'y a pas de problème.

M. Alexander: C'est bien ce qu'il a dit: il n'y a pas de problèmes. J'ai suivi avec intérêt le discours du député de Calgary-Nord (M. Woolliams). Il a dit que le premier ministre n'avait pas fait de promesses, qu'il avait tenu sa promesse. Je dis qu'il n'a pas fait de promesses, et qu'il a fait encore moins; cela revient au même. Je pourrais en dire encore bien davantage, monsieur l'Orateur, mais j'estime qu'il importe pour nous d'avoir le sens des responsabilités pendant ce débat-ci. La question de l'unité m'inquiète. J'écoute le ministre quand il insiste sur le bill des langues officielles disant qu'il unira le pays. Je ne suis pas d'accord; à mon avis, un ventre plein et une bonne maison sont des facteurs d'unité. Ils sont beaucoup plus importants que de pouvoir parler deux ou trois langues; il n'y a pas à s'y méprendre.

Je termine avec ces quelques remarques-ci, monsieur l'Orateur. Quand nous parlons d'unité, nous entendons qu'il faut faire de notre pays un endroit où les Canadiens seront heureux de vivre. Il n'y a pas de doute que la question constitutionnelle est importante à ce sujet. Mais il n'y a aucun doute non plus qu'un gouvernement qui ne se préoccupe pas des problèmes urbains créera de nouvelles sources de désunion. Quand je pense aux quatre millions de gens qui, d'après le Conseil économique du Canada, se situent au dernier échelon économique—je l'ai déjà signalé bien des fois—je me dis que c'est un secteur dont il faut tenir compte. J'exhorte donc le gouvernement à prendre garde. Les Canadiens sont déjà irrités et mécontents de la négligence du gouvernement fédéral en matière de logement. S'ils en viennent à croire, comme le premier ministre suppléant du Canada, que le gouvernement actuel n'a pour ainsi dire nulle intention d'agir du côté des problèmes urbains, le gouvernement va s'attirer des ennuis dans nos villes.

Voici donc ce que j'ai à dire au gouvernement: vous ne pouvez vous désintéresser des problèmes des villes, vous ne pouvez surtout pas vous désintéresser des problèmes de millions de Canadiens à revenu modeste, qui ont besoin d'aide pour trouver un logement, un